



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 538

Texte de la question

M. Jean Launay attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'annonce récemment faite de rétablir l'enseignement de l'histoire-géographie en terminale scientifique. Dès la rentrée scolaire 2012, il a été demandé aux établissements scolaires de proposer l'histoire-géographie en option dans ces filières. Cet enseignement, au même titre que la philosophie par exemple, fait partie du socle incontournable de la formation à la citoyenneté. Aussi, il souhaiterait savoir si l'enseignement de l'histoire-géographie sera rétabli, dans son intégrité et pas seulement sur des bases optionnelles, et si oui dans quels délais.

Texte de la réponse

Attentif à la formation humaniste des citoyens tout au long de leur scolarité, le Président de la République s'est engagé à ce que l'histoire-géographie soit rétabli comme enseignement obligatoire pour tous les élèves de la terminale scientifique. A titre transitoire, dans l'attente de ce rétablissement, l'enseignement facultatif d'histoire - géographie prévu par les textes en vigueur est proposé depuis cette rentrée à tous les élèves de terminale de cette série. D'ores et déjà, les services du ministère de l'éducation nationale entreprennent la révision des programmes d'histoire-géographie de la série S dans la perspective d'un rétablissement à la rentrée 2014 de l'enseignement obligatoire en classe terminale.

Données clés

Auteur : [M. Jean Launay](#)

Circonscription : Lot (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 538

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 juillet 2012](#), page 4310

Réponse publiée au JO le : [2 octobre 2012](#), page 5377